

N/REF : 11/06/2025 14H29 C:024888 I:30527
V/REF : 1978328 / TAFERE NAWELLE
V/Email reçu le Mercredi 11/06/2025 a 14H29

CITYA DAUPHINE IMMOBILIER

**23 RUE HOCHÉ
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : ROUTE DE PROVENCE
71-71 BIS COURS SAINT-ANDRE
38800 LE PONT DE CLAIX

St Martin-H, le 23 Janvier 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 71 COURS ST ANDRE - PONT DE CLAIX - MME DUJARDIN 06 82 61 88 40
2EME ETAGE

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT TOILETTES

Donneur d'ordre : Mme V CASTEL

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 07/06/2025 A 16H45
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
DEBOUCHAGE DE LA COLONNE EV DEPUIS CREATION D'UN BOUCHON DE VISITE
DIAMETRE 32 SUR LA PIPE DES TOILETTES
PIED DE CHUTE EN CAVE NUMÉRO 40
CONTROLE BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS : AS AB Email envoyé le 23/01/26 a 14H52 Mme N TAFERE

AS LGESTION EMAIL en CC le 09/01/26 a 14H19 NTAHERE@CITYA.COM

AS LGESTION Email envoyé le 09/01/26 a 14H19 Mme V CASTEL

BONJOUR,

\$

SUITE A PLUSIEURS DEMANDES, NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR
NOUS TRANSMETTRE LE BON DE COMMANDE OU NOUS COMMUNIQUER LES COORDONNÉES
DE LA PERSONNE EN GESTION DE CETTE COPROPRIETE.
AS LGESTION Email envoyé le 08/10/25 a 14H52 Mme V CASTEL

BONJOUR,

SAUF ERREUR DE MA PART, JE N'AI PAS REÇU DE RETOUR SUITE A
L'INTERVENTION EN ASTREINTE.

MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LE BON DE COMMANDE POUR PROCÉDER A LA

FACTURATION.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	1	180,44	270,66
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	135,33
TOTAL H.T.				405,99
T.V.A. a 10,00%				40,59
TOTAL T.T.C.En EURO				446,58

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN